



## Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée

---

Bilan intermédiaire de l'essaimage des Rallyes pour l'emploi

Septembre 2019



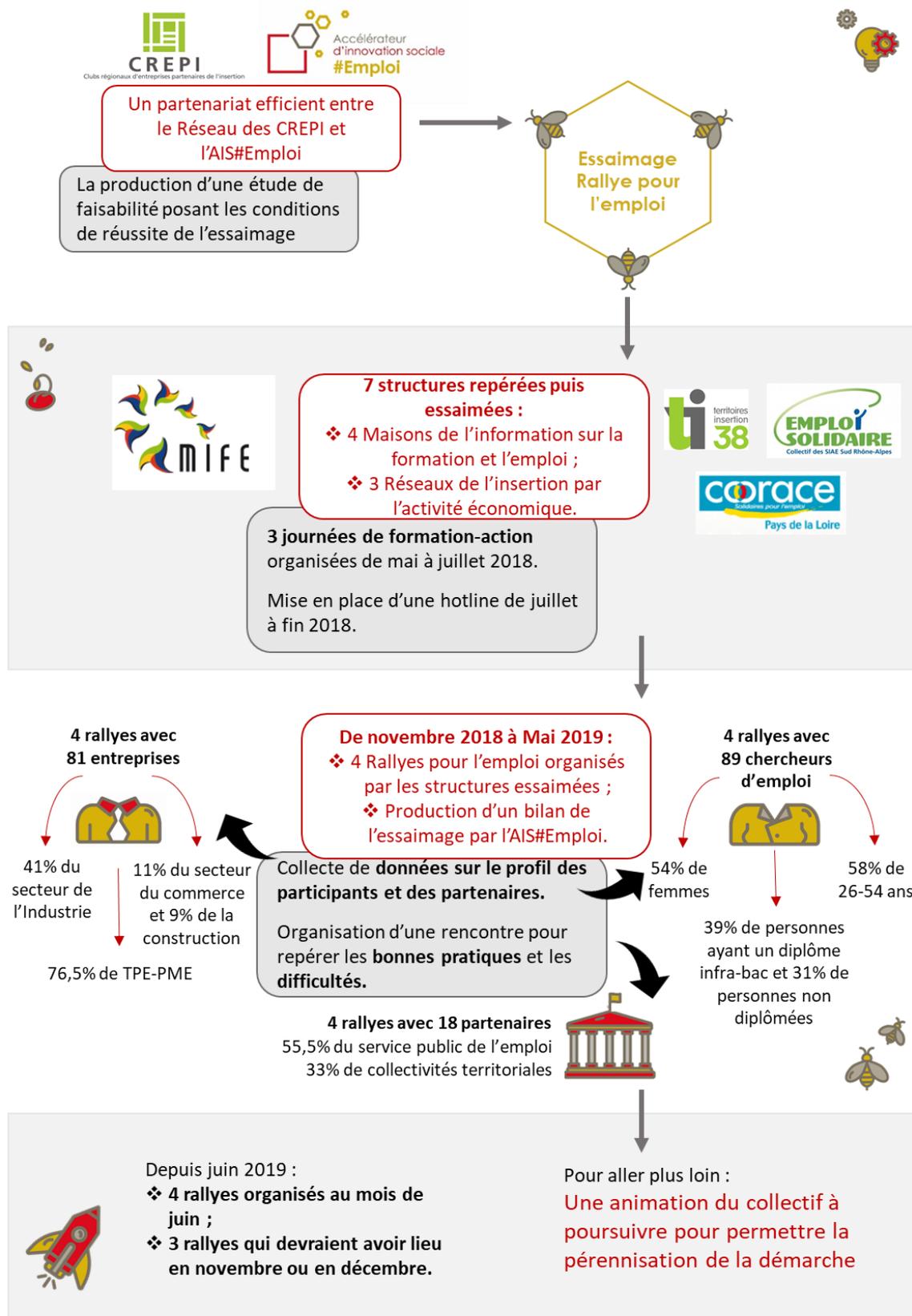
**CREPI**

Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion

# Table des matières

I.	Introduction : L'AIS#Emploi et l'essaimage des Rallyes pour l'emploi .....	3
1.	Présentation de la démarche nationale de l'AIS#Emploi .....	5
2.	L'essaimage de la démarche « Rallye pour l'emploi » .....	6
II.	Bilan intermédiaire de l'essaimage des Rallyes pour l'emploi .....	11
1.	Objectifs et méthodologie de ce bilan intermédiaire .....	11
2.	Aperçu global de l'état d'avancement des structures essaimées .....	12
3.	La fidélité au modèle des Rallyes pour l'emploi pensé par le Réseau des CREPI .....	17
4.	Premiers résultats de l'action des Rallyes pour l'emploi .....	20
III.	Conclusion .....	24
	Annexes .....	26
1.	Grille de l'échelle de fidélité .....	26
2.	Outils de communication élaborés par les structures essaimées .....	27

# Synthèse : L'essaimage des Rallyes pour l'emploi en quelques mots





# I. Introduction : L'AIS#Emploi et l'essaimage des Rallyes pour l'emploi

## 1. Présentation de la démarche nationale de l'AIS#Emploi

L'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée, porté par l'Ansa depuis 2015, participe à une phase préalable nécessaire pour accompagner le développement des entreprises et les innovations sur le long terme. Il intervient comme acteur tiers dans la modélisation puis l'essaimage d'innovations de terrain. L'AIS#Emploi développe un véritable savoir-faire et expertise de l'essaimage, suivant les étapes de la méthodologie suivante :

- **Sélection en moyenne de deux projets par an.** Le travail de repérage et de pré-sélection s'effectue selon des critères précis : résultats sur le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, innovateur prêt à partager son innovation etc. Ecosystème privé-public.
- **Etude de faisabilité de l'essaimage** du projet : analyse de l'innovation et compréhension de l'écosystème.
- **Mobilisation des parties prenantes,**
- **Essaimage** ajusté au projet avec différentes méthodes, privilégiant la formation action
- **Evaluation de la transposition** : Evaluation embarquée et en 3 phases : mobilisation des acteurs pour fluidifier l'essaimage → l'évaluation comme un outil d'accompagnement au changement.
  - En amont de l'essaimage : Analyse et qualification de l'innovation (au titre de l'étude de faisabilité),
  - Phase I évaluative : Analyse de l'appropriation de l'innovation par chaque structure essaimée : l'équipe en charge de l'essaimage retourne vers les structures, occasion également de consolider le réseau. Cette évaluation s'inscrit dans l'accompagnement de la transformation et non seulement comme une lecture ex-post.
  - Phase II évaluative : bilan intermédiaire de la mise en place de l'innovation ;
  - Phase III : évaluation d'impact réalisée par une équipe autre que celle ayant effectué l'essaimage.

Depuis la création de l'AIS#Emploi en 2015, nous comptabilisons 8 innovations accompagnées à l'essaimage, 65 structures essaimées, 622 demandeurs d'emploi de longue durée concernés, 338 professionnels concernés, 167 entreprises ou partenaires privés.

## 2. L'essaimage de la démarche « Rallye pour l'emploi »

L'action Rallye pour l'emploi a été élaborée au sein de **clubs régionaux d'entreprises partenaires pour l'insertion (CREPI)**, associations spécialisées dans la mise en relation des chercheurs d'emploi et des entreprises d'un territoire. Au service de cette mission, les Rallyes pour l'emploi permettent une découverte mutuelle de personnes en recherche d'emploi et de représentants d'entreprises hors du cadre formel des entretiens d'embauche.

**Pendant deux à trois jours, une trentaine de chercheurs d'emploi vont visiter des entreprises de leur territoire. Ils se déplaceront en voiture, par petites équipes de 3 à 8 personnes, pour se rendre au sein des entreprises engagées dans la démarche.** Des salariés et dirigeants d'entreprises sont ainsi mobilisés pour valoriser leur structure et leurs métiers mais aussi pour accompagner les équipes de chercheurs d'emploi entre les différentes visites.

L'action Rallye pour l'emploi crée donc des rencontres conviviales *in situ* sur les lieux de travail. Contrairement aux échanges usuels souvent fondés sur le curriculum vitae (CV) et par mail ou structure interposée, ce contact direct permet de faire tomber les aprioris de part et d'autre et de voir émerger des relations plus naturelles entre personnes en recherche d'emploi et personnes en responsabilité au sein d'entreprises. A rebours des visites d'entreprises « classiques », le rallye s'appuie sur un format ludique, vécu en petits groupes, invités à relever des défis. Le rallye se clôture par un évènement réunissant l'ensemble des parties prenantes et financeurs au cours duquel les Demandeurs d'emploi sont mis en valeur pour leurs contributions.

Cette action permet une redynamisation professionnelle individuelle et collective. Il s'agit de rompre avec une certaine forme d'isolement et de démotivation des personnes en recherche d'emploi.

L'action Rallye pour l'emploi a été sélectionnée lors du second appel à projets de notre programme, en 2017, par le biais d'un comité de sélection composé des financeurs de l' AIS#Emploi. Ces derniers se sont prononcés en faveur de cette action car :

- elle était expérimentée depuis 2004 au sein du réseau des CREPI qui l'avait repensée et améliorée en fonction de ses expériences ;
- elle repose sur une méthodologie formalisée dans un « kit des rallyes pour l'emploi » ;
- elle touche un nombre significatif de public (en 2016, 334 demandeurs d'emploi avaient participé à un rallye pour l'emploi) et d'entreprises ;
- son impact est avéré en termes d'insertion professionnelle (en 2016, sur les 334 participants 35% ont eu une solution professionnelle dans les 6 mois) et de remobilisation des personnes ;

### *a. Une étude de faisabilité montrant l'intérêt d'essayer la démarche hors des clubs d'entreprises*

En accord avec la méthodologie de l' AIS#Emploi, l'action a fait l'objet d'une étude de faisabilité de l'accompagnement au changement d'échelle en juillet 2017. Ce travail a conduit l'ANSA à réaliser une visite sur site, des rencontres et échanges téléphoniques avec les principaux acteurs de cette méthode, qui ont permis d'affiner la compréhension de la démarche et des enjeux de cet essaimage.

L'étude de faisabilité reprend notamment la définition du périmètre des rallyes pour l'emploi au sein du Réseau des CREPI, la méthodologie propre à l'action et les conditions humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre. Ces éléments ont notamment permis de définir les conditions de réussite de l'essaimage de cette démarche et donc le cadre d'essaimage le plus adapté.

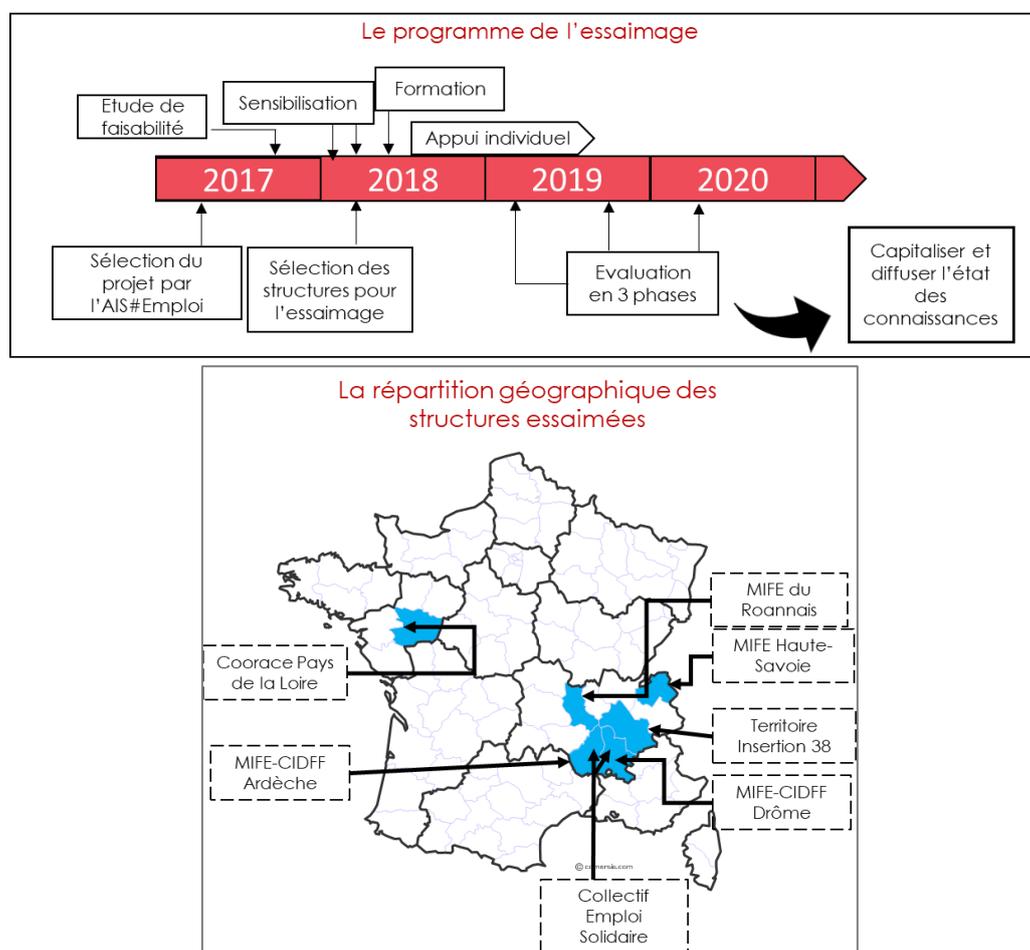
Le cadre d'essaimage choisi visait à **construire un réseau d'essaimés**. Cette méthode, fréquemment utilisée dans le champ de l'essaimage d'innovations sociales a pour objectifs de sélectionner des structures et de les accompagner à mettre en place la démarche, à adopter les pratiques innovantes pensées et améliorées au sein d'une autre structure. Cette stratégie repose sur un équilibre entre fidélité au modèle initial et amélioration continue permise par l'implication et les retours de nouvelles structures.

L'étude de l'innovation a montré la pertinence **de faire entrer dans ce réseau d'essaimés des structures aux missions et aux statuts différents des clubs d'entreprise afin de promouvoir et de développer la couverture territoriale de l'action**. Néanmoins, plusieurs critères de sélection des structures essaimées ont été définis dans le but de garantir la qualité et l'impact des rallyes pour l'emploi organisés :

- ✓ **Des missions orientées vers la recherche de solutions pour les demandeurs d'emploi** : un rallye pour l'emploi cible les personnes en recherche d'emploi, les structures essaimées doivent donc avoir des relations préalables avec les acteurs du service public de l'emploi et même être reconnues par ces derniers pour avoir des prescriptions et donc des participants aux rallyes qu'ils vont organiser.
- ✓ **L'implication entrepreneuriale** : les structures essaimées doivent, quel que soit leur statut, avoir un lien privilégié avec les entreprises de leur territoire.
- ✓ **Un tissu économique local dense** : chaque rallye repose sur la visite de plusieurs entreprises locales, les structures situées sur des territoires possédant peu d'entreprises sont donc inappropriées. Cela n'exclut pas par contre le fait de sélectionner des structures sur des territoires urbains, péri-urbains ou ruraux : l'expérience du réseau des CREPI montre en effet qu'un rallye peut-être une réussite sur tout type de territoires.
- ✓ **La disponibilité de l'équipe** : monter un rallye représente un temps plein sur une durée d'au moins 2 mois et implique donc pour la structure organisatrice d'être en capacité de mobiliser un ou plusieurs salariés sur cette mission.
- ✓ **L'équilibre et l'autonomie financière** : au vu des moyens humains et financiers nécessaires à l'organisation d'un rallye, les structures essaimées devront avoir une situation économique stable.
- ✓ **Le respect de l'équilibre territorial** : au sein du réseau des CREPI, près de 10 clubs d'entreprises organisent au moins ponctuellement des rallyes pour l'emploi, afin de ne pas concurrencer ces structures et ne pas handicaper les nouvelles structures essaimées, ces dernières seront sélectionnées hors des territoires « couverts » par un CREPI.

Au terme de cette étude de faisabilité, le programme d'essaimage ci-dessous a été élaboré. Celui-ci est pensé sur une durée de 3 ans et reprend ainsi la méthode précédemment expérimentée dans le cadre du changement d'échelle des autres projets sélectionnés par l' AIS#Emploi.

La phase de sensibilisation qui a débuté en début d'année 2018, notamment par le biais d'un appel à manifestation d'intérêts et de l'organisation d'entretiens téléphoniques, a permis de sélectionner **sept structures, quatre maisons de l'information sur la formation et l'emploi (dites MIFE) et trois réseaux de structures d'insertion par l'activité économique.**



*b. Les Rallyes pour l'emploi, une action témoignant d'une intention et d'un format précis spécifiés dans « La charte des rallyes pour l'emploi » et insufflés au cours d'une formation-action*

Au vu de l'expérience des clubs d'entreprise dans la mise en œuvre de rallyes pour l'emploi, l'étude de faisabilité a posé une nécessité d'ajuster le modèle, ou de laisser aux structures l'opportunité de l'ajuster, pensé par le réseau des CREPI pour faciliter son appropriation par des structures extérieures au réseau tout en permettant d'atteindre les résultats escomptés.

La **charte des rallyes pour l'emploi**, rédigée par l'équipe de l' AIS#Emploi en lien avec la Fédération des CREPI, vise ainsi à **spécifier les principes d'action et les modalités d'organisation de la démarche pour favoriser la cohésion interne et les échanges entre les membres du réseau**. Elle constitue en ce sens un cadre de référence sur lequel les structures organisatrices pourront développer des rallyes pour l'emploi adaptés aux besoins et aux ressources de leur territoire tout en garantissant un niveau de qualité conforme aux exigences du modèle du réseau des CREPI.

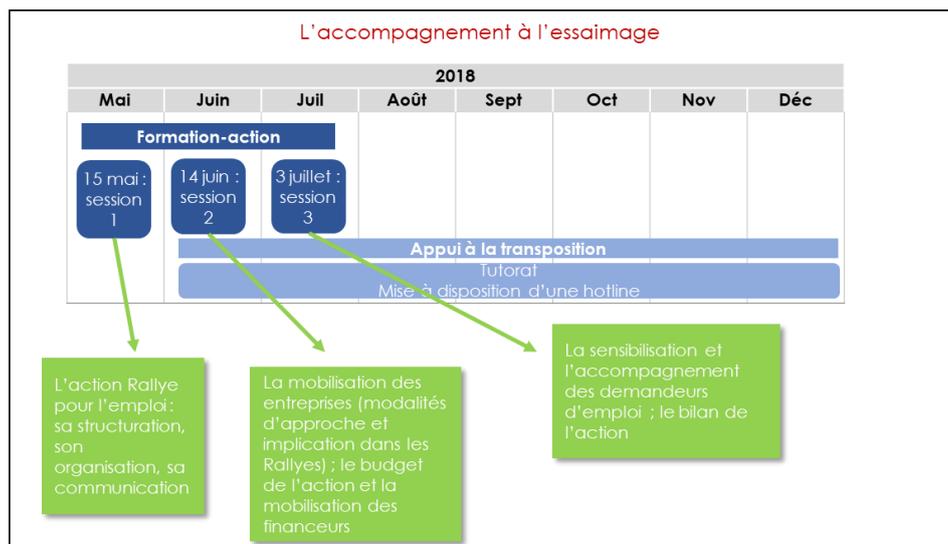
La charte contient des éléments relatifs aux objectifs de l'action, aux principes d'organisation (ex : le format et les dimensions présentés dans l'encadré ci-dessous), au public cible, et aux engagements des différentes parties prenantes.

Un Rallye pour l'emploi respecte un format précis	Le dimensionnement des Rallyes pour l'emploi
<p>Il doit être organisé sur <b>deux ou trois jours consécutifs</b>.</p> <p><b>Entre un jour et demi et deux jours doivent être consacrés aux visites d'entreprises.</b></p> <p>Un temps d'une demi-journée à d'une journée doit être réservé à <b>des retours d'expériences</b>.</p> <p>Pour achever l'événement et amorcer des dynamiques et partenariats futurs <b>un évènement de clôture doit être organisé</b>, pendant ou après le temps des retours d'expériences, afin d'associer les parties prenantes et particulièrement les acteurs institutionnels et autres financeurs du Rallye.</p>	<p>Pour qu'un Rallye soit raisonnable en termes d'organisation, de moyens matériels et de moyens humains tout en occasionnant des impacts significatifs sur les participants et le territoire, les organisateurs devront respecter certaines conditions :</p> <p>Un rallye doit avoir en tout <b>entre 15 à 30 participants</b>.</p> <p>Les participants formeront ensuite <b>des équipes de 3 à 8 personnes</b>, pour faciliter les échanges et permettre la richesse de ces derniers.</p> <p>Chaque équipe se déplacera au sein du <b>même véhicule</b> (voiture ou minivan, en fonction de la taille des équipes) et nécessitera <b>la présence d'un accompagnateur</b>.</p> <p>Lors d'un même Rallye, chaque participant devra avoir <b>visité 6 à 8 entreprises de secteurs d'activités différents</b>. Ainsi, au moins 6 entreprises doivent être mobilisées au total lors d'un Rallye pour l'emploi.</p>

Par ailleurs l'institution de cette charte a aussi pour objectif de renforcer l'identité et la crédibilité du réseau des CREPI et des structures organisatrices de rallyes pour l'emploi auprès de partenaires externes, notamment en précisant l'obligation d'utiliser le nom et le logo des rallyes pour l'emploi. La charte laisse la possibilité au réseau des CREPI de retirer aux structures essaimées les droits d'utilisation du nom et du logo associé en cas de non-respect des engagements spécifiés.

Pour que les sept structures sélectionnées s'approprient les objectifs et la méthode des Rallyes pour l'Emploi, elles ont bénéficié d'un **accompagnement en deux temps** :

- Une **formation-action de trois mois** à raison d'une session par mois, qui a permis aux structures de s'approprier progressivement la démarche et de constituer un « collectif d'essaimés ».
- Un **accompagnement individuel tout au long de la préparation des Rallyes** qui s'est traduit par une disponibilité de l'AIS#Emploi pour conseiller et répondre aux problématiques des structures.



Cet accompagnement a été mis en œuvre par l'équipe de l' AIS#Emploi et par les experts attachés à la démarche : la Fédération nationale des CREPI et des membres du réseau des CREPI, à savoir notamment le CREPI Touraine et le CREPI Lorraine.

Un **guide méthodologique reprenant les éléments présentés lors de cette formation a également été rédigé** par l'équipe de l' AIS#Emploi afin de permettre à toute personne le souhaitant, d'organiser un Rallye pour l'emploi selon la méthodologie mise en œuvre par le Réseau des CREPI.

## II. Bilan intermédiaire de l'essaimage des Rallyes pour l'emploi

### 1. Objectifs et méthodologie de ce bilan intermédiaire

Le présent bilan des rallyes pour l'emploi a été réalisé en deux phases au cours du mois de mai 2019, soit environ 10 mois après la fin de la formation-action et en juillet-août 2019 pour collecter les informations des rallyes s'étant déroulés en juin.

Les objectifs étaient pluriels, il s'agissait non seulement de réunir les structures essaimées afin de maintenir la dynamique de « collectif d'essaimés » mais également d'obtenir des éléments quantitatifs et qualitatifs sur la mise en œuvre de la démarche. Les questions suivantes ont orienté la réalisation de ce bilan :

- Quelles structures essaimées ont pu organiser un rallye pour l'emploi (depuis la fin de la formation-action en juillet 2018) ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques identifiées par les structures lors de l'organisation de leur rallye pour l'emploi ?
- Les éléments méthodologiques et les outils fournis au cours et suite à la formation ont-ils aidé les structures à organiser leur rallye pour l'emploi ? Quels sont les manques identifiés par les structures ?
- Les rallyes pour l'emploi organisés sont-ils en accord avec le modèle des CREPI défini dans la « charte des rallyes pour l'emploi » ?
- Les rallyes pour l'emploi organisés ont-ils déjà produits leurs premiers résultats ? Si oui, dans quel champ les structures essaimées repèrent-elles des incidences ?

Les données ont pu être récoltées grâce :

- à la remontée de données quantitatives et qualitatives par les structures essaimées (nombre et profils des participants à l'action, nombre et type d'entreprises mobilisées, et nombre et type de partenaires financiers)
- à l'organisation d'une rencontre avec les structures essaimées le 25 avril à Lyon, ou d'entretiens en bilatéral pour les structures non disponibles, afin d'obtenir un retour sur l'état d'avancement de chacun, de recueillir les freins et les leviers identifiés, et de sonder les perspectives de chacun.

Ce bilan est qualifié « d'intermédiaire » notamment parce les éléments relatifs au retour à l'emploi des chercheurs d'emploi ayant participé au rallye ne seront récoltés que 6 mois après la fin de l'action mais aussi parce que des rallyes sont programmés pour l'automne 2019.

## 2. Aperçu global de l'état d'avancement des structures essaimées

A la date d'écriture de ce rapport, soit en mai 2019, 12 rallyes sont prévus ou ont eu lieu sur l'année 2018-2019. Deux structures essaimées, à savoir le Coorace Pays-de-la-Loire et la MIFE Haute-Savoie, prévoient d'organiser plusieurs rallyes sur cette même période.

La calendrier des Rallyes pour l'emploi 2018-2019

2018		2019								
<u>Nov</u>	<u>Dec</u>	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	...	<u>Nov</u>	<u>Dec</u>
6 et 7 en Haute-Savoie				Du 25 au 27 en Maine-et-Loire	10 et 11 en Isère Du 10 au 12 sur le Roannais		Du 11 au 13 en Ardèche Du 24 ou 26 en Maine-et-Loire Dates à venir sur la Drôme Le 25 et 26 en Haute-Savoie		Dates à venir en Maine-et-Loire Dates à venir en Haute-Savoie	Dates à venir en Maine-et-Loire

Lors de la formation-action, et dans le guide d'essaimage nous avons spécifié l'ensemble des « phases » nécessaires à la mise en œuvre d'un rallye pour l'emploi. L'ensemble des structures essaimées ont mis en place ou commencé à mettre en place leur rallye pour l'emploi et ont exprimé sur chacune de ces phases avoir identifié les leviers et les freins suivants :

Phases du rallye pour l'emploi	Bonnes pratiques identifiées	Difficultés rencontrées
<p><b>Sensibiliser les financeurs et obtenir des financements</b></p>	<p>Facilitant de présenter l'action comme rapprochant les entreprises, voire les SIAE, et les demandeurs d'emploi : cela fait partie des orientations politiques actuelles. Axer sa présentation sur la dimension partenariale de l'action est également facilitant.</p> <p>Un partenariat « politique » par exemple avec le conseil départemental donne davantage de légitimité à l'action et facilite la mobilisation des entreprises et des prescripteurs.</p> <p>Les financeurs peuvent être mobilisés avant l'organisation du rallye mais aussi lorsque certaines entreprises ont déjà été mobilisées : cela permet de rencontrer les financeurs en leur donnant davantage de visibilité sur la démarche.</p>	<p>Difficile de trouver des appels à projets qui correspondent à l'action des rallyes pour l'emploi.</p>
<p><b>Mobiliser les entreprises</b></p>	<p>Organiser le rallye avec des partenaires (par exemple des associations intermédiaires dans le cas du Coorace Pays-de-la-Loire) multiplient les contacts avec les entreprises.</p> <p>S'appuyer sur les tableaux de suivi des relations avec les entreprises d'un partenaire (par exemple de la Mission Locale et de la Maison de l'emploi dans le cas de T138) facilite le travail de repérage des entreprises du territoire.</p> <p>Donner le nom d'un organisme public partenaire (par exemple le conseil départemental ou le mission locale) augmente la légitimité des structures par rapport aux entreprises.</p> <p>Donner le nom d'une entreprise déjà engagée dans l'action (par exemple Somfi dans le cas de la MIFE 74) facilite la mobilisation d'autres entreprises.</p>	<p>Etape chronophage.</p> <p>Eviter les contacts uniquement par mail car ils ne permettent pas de s'assurer que l'entreprise a compris les objectifs du rallye et le format de la visite d'entreprise.</p>

Phases du rallye pour l'emploi	Bonnes pratiques identifiées	Difficultés rencontrées
<p><b>Mobiliser les prescripteurs et les demandeurs d'emploi</b></p>	<p>Organiser un comité de pilotage avec les parties prenantes (notamment les acteurs de terrain prescripteurs) pour assurer leur adhésion à l'action</p> <p>Réel engouement des acteurs publics (Pôle Emploi, Cap Emploi, etc.)</p>	<p>La mobilisation des bénéficiaires du RSA, condition du partenariat avec le conseil départemental, est difficile, et qui plus est les salariés en insertion qui étaient BRSA avant d'entrer dans la SIAE ne peuvent pas être comptabilisés.</p> <p>Trouver une date pertinente pour organiser l'information collective : ni trop en amont (risque que les publics oublient l'action ou ne soient plus en recherche d'emploi), ni trop proche de l'action (risque de manquer du public lors de l'action)</p>
<p><b>Communiquer sur l'action</b></p>	<p>Avoir un soutien de la collectivité pour réaliser les outils de communication.</p> <p>Collecter et distribuer des lots dans le cadre du rallye permet d'afficher les entreprises « donatrices » comme partenaires de l'action et ainsi de communiquer sur une action faisant intervenir de nombreux partenaires.</p> <p>Utiliser les réseaux sociaux en amont et durant le rallye.</p>	<p>Utilisation des outils transmis lors de la formation-action mais les structures essaimées auraient aimé avoir davantage d'outils, plus adaptés aux demandeurs d'emploi, et un peu plus long (une fiche-action de trois pages plutôt qu'une seule pour présenter l'action aux financeurs)</p>

Phases du rallye pour l'emploi	Bonnes pratiques identifiées	Difficultés rencontrées
<p><b>Organiser les visites et faire les plannings</b></p>	<p>Même si le recrutement n'est pas le premier objectif du rallye, les entreprises ayant des besoins en recrutement font des présentations plus attractives qui intéressent plus les participants.</p> <p>Lors de la mobilisation des entreprises demander aux structures si elles sont d'accords pour accueillir entre 8 et 12 personnes pour faire des visites groupées si jamais il y a des manques sur certains créneaux.</p> <p>Prévoir des voitures avec plus de 5 places pour pouvoir répartir les participants dans d'autres équipes si nécessaire, notamment en cas d'absence de certains participants.</p> <p>Pour diminuer l'amplitude horaire il vaut mieux prévoir de faire le rallye sur trois jours mais avec moins de visites par jour.</p> <p>Intéressants de visiter un camping : il y a souvent des besoins en recrutement et de nombreux métiers différents.</p>	<p>Complicé de gérer les temps de trajet entre les visites, en particulier si le rallye a lieu sur plusieurs territoires.</p> <p>Réaliser le planning trop peu de temps avant le rallye entraîne le risque de manquer d'entreprises sur certains créneaux ou d'avoir des doublons.</p> <p>Certains demandeurs d'emploi n'ont pas de responsabilité civile.</p> <p>Amplitude horaire des journées est très importante (8h-18h) : les participants sont fatigués à la fin des journées de visites.</p>
<p><b>Organiser les temps conviviaux</b></p>	<p>Ne pas faire le temps de restitution le jour qui suit les visites pour que les personnes puissent prendre du recul sur l'action.</p> <p>Lors de la restitution laisser de la place à l'expression des participants, ne pas en faire un temps de rencontre avec l'entreprise.</p> <p>Durant le temps de clôture : faire le lien entre les participants, les entreprises et les institutionnels : par exemple en demandant aux chercheurs d'emploi de présenter ce qu'ils ont fait lors du temps de restitution ou en demandant aux entreprises de distribuer des diplômes.</p>	<p>Le temps de clôture peut devenir un temps très « institutionnel » où les participants se sentent un peu à l'écart : nécessité de mieux animer ce temps pour finir sur une note positive.</p>

Phases du rallye pour l'emploi	Bonnes pratiques identifiées	Difficultés rencontrées
<b>Organiser les aspects ludiques et numériques</b>	Prévoir un temps « brise-glace » le premier jour du rallye pour que les personnes puissent se rencontrer avant de se séparer en équipes.	Chronophage d'organiser des activités ludiques et/ou numériques.
<b>Faire le bilan de l'action</b>	Retours très positifs des participants, des entreprises et des partenaires financeurs ou non.	Des bilans sont à faire pour chacun des financeurs.  Nécessité de davantage mesurer l'impact du rallye sur les chercheurs d'emploi : sur leurs aprioris de l'entreprise et même sur leur retour à l'emploi/

### 3. La fidélité au modèle des Rallyes pour l'emploi pensé par le Réseau des CREPI

Comme nous l'avons dit précédemment, l'essaimage des rallyes pour l'emploi s'est notamment appuyé sur la rédaction de la « charte des rallyes pour l'emploi » spécifiant les principes d'action et donc les conditions de réussite de la démarche. Cette charte qualifie le « modèle des rallyes pour l'emploi » pensés par le Réseau des CREPI.

Ce premier bilan est l'occasion de revenir sur le respect de cette charte par les structures essaïmées. Les différents principes d'action de la démarche ont ainsi été évalués, pour chacun des rallyes organisés, sur une échelle de 0 à 4 de la fidélité au modèle<sup>1</sup> (0 signifie que la structure n'effectue pas l'action préconisée lors de l'essaimage, 4 que l'action est intégrée de façon homothétique).

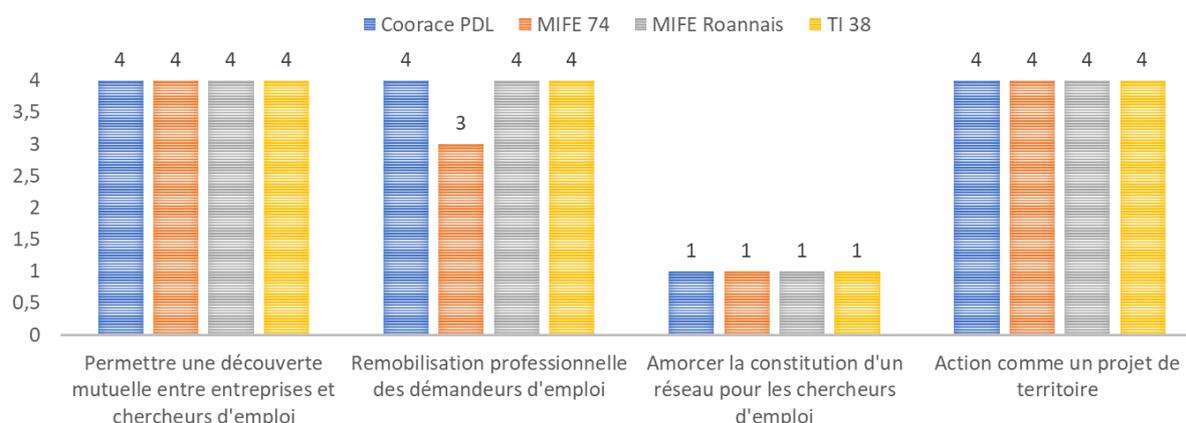
Cette étude de la conformité au modèle a été effectuée sur les quatre rallyes pour l'emploi organisés avant le mois de Mai 2019, date de rédaction de ce rapport.

**Les premiers éléments structurants définis par la charte sont les objectifs de l'action :**

- Permettre une découverte mutuelle entre entreprises et chercheurs d'emploi
- Remobilisation professionnelle des demandeurs d'emploi
- Amorcer la constitution d'un réseau pour les chercheurs d'emploi
- Action comme un projet de territoire

Nous remarquons que trois de ces objectifs, sur lesquels la formation-action avait particulièrement insistés, ont été bien intégrés par les structures essaïmées.

#### RESPECT DES OBJECTIFS ATTACHÉS AU RALLYE



Le deuxième objectif sur la remobilisation professionnelle a été bien assimilé par les structures essaïmées. Nous notons simplement que l'une des structures, qui a également bien intégré

<sup>1</sup> La grille de l'échelle de fidélité est communiquée dans les annexes de ce rapport.

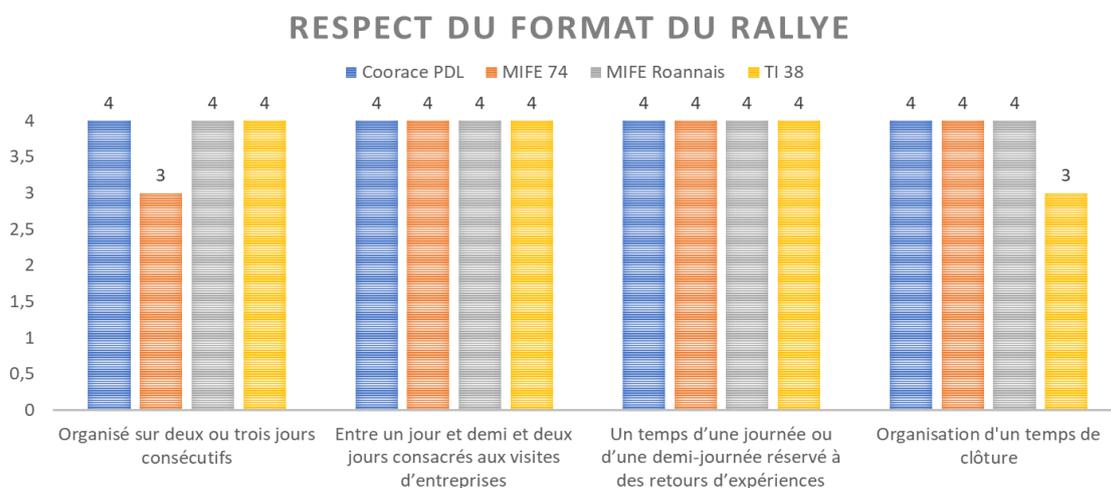
cette dimension, donne une importance significative à l'impact de l'action sur le retour à l'emploi des personnes, ce qui n'est pas le premier résultat attendu du rallye, par rapport à l'impact sur leur remobilisation.

Le troisième objectif sur l'amorce d'un réseau pour les chercheurs d'emploi n'a pas été valorisé en tant que tel par les structures essaimées qui ont seulement abordé l'intérêt de l'action pour la « dynamique de groupe ». C'est ainsi davantage l'intérêt des rencontres entre chercheurs d'emploi et entre chercheurs d'emploi et entreprises qui est valorisé sans aller jusqu'à penser le rallye comme pouvant amener les participants à se créer un réseau.

**Le Rallye pour l'emploi selon le modèle développé par le réseau des CREPI s'entend également par son format :**

- Durée de 2 ou 3 jours consécutifs ;
- Temps de visites organisés sur une durée d'un jour et demi à deux jours ;
- Temps de retours d'expérience sur une durée d'une demi-journée à un jour ;
- Organisation d'un temps de clôture.

Nous remarquons que ces éléments ont été respectés sur les quatre premiers rallyes organisés et nous pouvons supposer que la formation-action et la charte des rallyes pour l'emploi étaient donc suffisamment clairs sur ces éléments. Nous notons cependant que l'une des structures a choisi d'organiser le temps de clôture une semaine après la dernière journée de visite. Cette option n'est pas présente dans la charte des rallyes pour l'emploi, néanmoins d'autres structures ont évoqué l'intérêt d'organiser les temps de restitution et de clôture quelques jours après les visites pour faciliter la prise de recul des participants.



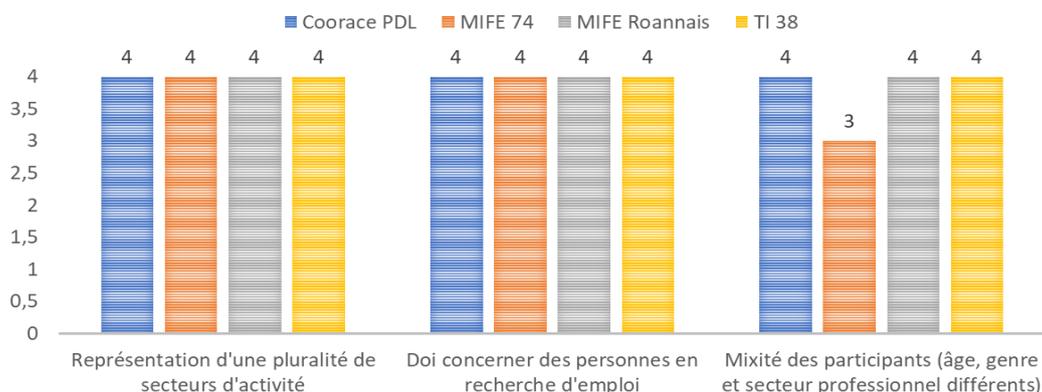
**Le rallye pour l'emploi doit également concerner des entreprises et des participants précis pour correspondre au modèle du réseau des CREPI :**

- Les entreprises visitées doivent appartenir à des secteurs d'activité différents afin que les participants puissent découvrir davantage de métiers et éventuellement ouvrir leurs perspectives professionnelles ;
- Les participants doivent être en recherche d'emploi (demandeurs d'emploi, personne en reconversion professionnelle, salariés en insertion, etc.)
- Les participants doivent être de profils, d'âge, et des parcours professionnels différents. L'un des objectifs de l'action est de rompre l'isolement des personnes et de provoquer

des rencontres entre des personnes qui auraient eu peu de chance de se rencontrer hors d'un rallye pour l'emploi.

Les structures essaimées ont respecté ces différents critères de réussite. Pour chacun des rallyes organisés des entreprises de secteurs différents étaient impliquées (exemple : industrie, commerce, conseil aux entreprises, santé et services, hôtellerie et restauration, transport et logistiques, etc.) et des participants d'âge et de niveau de diplôme variés étaient présents. Nous notons simplement que pour l'un des rallyes sur les seize participants il y avait seulement deux hommes. Nous reviendrons avec plus de précisions sur ces éléments dans la partie suivante de ce rapport.

## RESPECT DES ENTREPRISES ET DES PUBLICS CIBLES DU RALLYE



### Les deux derniers éléments structurants inscrits dans la charte concernant la communication et le bilan de l'action :

- Communiquer en utilisant le nom et le logo associé des Rallyes pour l'emploi
- Faire un retour à la Fédération des CREPI, et à l'Ansa la première année, sur le nombre et les caractéristiques des rallyes menés.

Les conditions relatives à la communication ont été respectées par les structures essaimées. Certains exemples des documents produits à ce titre sont présentés en annexes de ce rapport.

Le respect fidèle des différents éléments structurants des Rallyes pour l'emploi tend à montrer que la formation-action dispensée et les outils méthodologiques conçus par l'AIS#Emploi ont permis aux structures essaimées d'intégrer les particularités et le sens du modèle pensé par le réseau des CREPI.

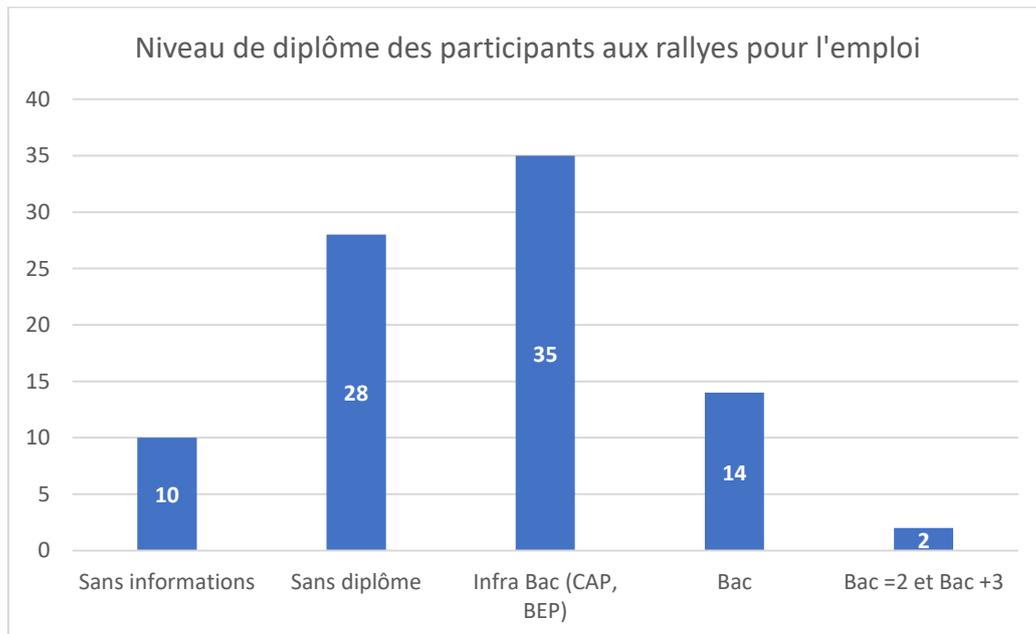
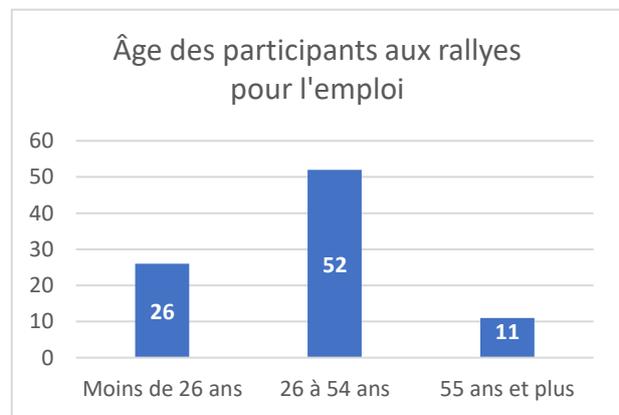
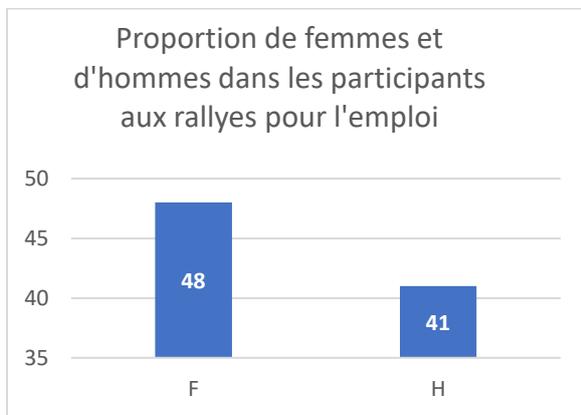
Les retours des participants sur ces mêmes éléments vont dans le même sens puisque que chacun d'entre eux a exprimé que les trois jours de formation-action étaient suffisants pour pouvoir mettre en place un rallye pour l'emploi et que le guide méthodologique permettait de faire monter en compétences les équipes en interne. Certaines structures ont toutefois fait appel à l'Ansa et aux experts pour lever certaines interrogations, le maintien d'une « hotline » s'est donc avéré utile pour cette première vague d'essaimage.

## 4. Premiers résultats de l'action des Rallyes pour l'emploi

Engagé suite à l'appel à projets 2017 de l'ALS#Emploi, l'essaimage des rallyes pour l'emploi avait pour objectif d'être une action « quick-win », à savoir de produire des résultats dans l'année qui suivrait la formation-action réalisée en 2018. Ce premier bilan confirme cette hypothèse et il nous est donc d'ores et déjà possible de présenter les premiers apports de cette action. Les données ci-dessous concernent les structures ayant déjà organisé un rallye pour l'emploi avant le mois de mai 2019.

### a. Les participants aux rallyes pour l'emploi

Les quatre premiers rallyes pour l'emploi organisés par les structures essaimées dans le cadre de l'accélérateur d'innovations sociales ont impliqué 89 chercheurs d'emploi d'un âge moyen situé entre 26 et 54 ans et d'un niveau de diplôme majoritairement inférieur au baccalauréat.



- b. *Des données qualitatives quant à l'impact du rallye sur la structure organisatrice, sa relation avec les entreprises et sa démarche d'accompagnement des chercheurs d'emploi*

### **De l'impact sur la relation à l'entreprise**

Les structures sélectionnées pour cet essaimage l'ont été selon un critère de relations déjà engagées vers les entreprises. Ainsi, et même si la mobilisation des entreprises a nécessité un temps important pour certaines d'entre elles, le rallye pour l'emploi n'a pas engagé de refonte profonde à ce niveau-là.

Les retombées du rallye s'observent à un autre niveau : celui de la forme du partenariat avec l'entreprise. En effet le rallye prend la forme d'un projet commun entre une structure œuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle et des entreprises d'un même territoire.

---

*« La mobilisation des entreprises a été relativement aisée car nous les connaissions déjà et avons déjà travaillé avec elles. Ce projet nous a surtout permis de renforcer nos partenariats antérieurs ».*

**Frédérique Hery, Cheffe de projet développement économique et solidaire,  
Coorace Pays-de-la-Loire**

---

---

*« Nous avons déjà un lien vers l'entreprise mais là il s'agissait de se rencontrer sur un projet commun. Elles étaient en demande d'ouvrir leurs portes ! »*

**Laetitia Richard, Directrice, MIFE de Haute-Savoie**

---

L'ensemble des structures essaimées ont précisé avoir reçu des retours très positifs des entreprises ayant participé à l'action. Selon plusieurs d'entre elles, ces dernières, et notamment les structures d'insertion par l'activité économique, étaient en attente d'un projet commun engageant la rencontre d'entreprises et de personnes en recherche d'emploi.

### **De l'impact sur la démarche d'accompagnement des chercheurs d'emploi**

Là encore si les structures essaimées avaient déjà des relations avec le service public de l'emploi elles ont mentionné une réelle implication des prescripteurs dans l'action. Celle-ci s'est traduit, notamment en Isère, par l'organisation d'un comité de pilotage avec les acteurs locaux prescripteurs qui a permis de renforcer l'aspect « projet de territoire ».

---

*« Il y a eu un vrai engouement des acteurs publics ! Pôle emploi et Cap emploi ont été très impliqués ! »*

**Meredith Cambonie, chargée de mission stagiaire, Territoire Insertion 38**

---

En ce qui concerne l'accompagnement des chercheurs d'emploi, le rallye apparaît comme cohérent avec la stratégie d'accompagnement des publics menée par les structures essaimées.

---

*« Le rallye pour l'emploi donne du sens dans un accompagnement professionnel ! »*

**Laetitia Richard, Directrice, MIFE de Haute-Savoie**

---

---

*« Les SIAE font un travail sur la mobilité avec les publics qu'elles accompagnent. Le rallye pour l'emploi répondait vraiment à cet objectif de connaissance de son territoire mais aussi de mobilité hors de son territoire. »*

**Yolande Encinas, chargée de mission, Territoire Insertion 38**

---

Les retours des chercheurs d'emploi ayant participé à l'action ont été très positifs. Selon les structures essaimées le rallye a vraiment rempli son objectif de remobilisation professionnelle des personnes, et ce malgré le fait que les participants ont regretté que les visites ne soient pas davantage en lien avec leurs projets professionnels.

---

*« Le rallye leur a apporté de la confiance et de la joie. Ils ont beaucoup apprécié d'être en équipe et d'être accompagnés. »*

**Frédérique Hery, Cheffe de projet développement économique et solidaire, Coorace Pays-de-la-Loire**

---

---

*Les entreprises ont très bien accueilli les participants, cela les a vraiment valorisés !*

**Meredith Cambonie, chargée de mission stagiaire, Territoire Insertion 38**

---

L'action des Rallyes pour l'emploi telle que pensée par le Réseau des CREPI ne vise pas à faire visiter aux personnes des entreprises en lien avec leurs aspirations professionnelles. L'objectif des rallyes est de lever les aprioris que les personnes peuvent avoir sur l'entreprise et d'ouvrir le champ des possibles.

Bien que ces objectifs aient été atteints pour ces premiers rallyes, les structures essaimées voient un intérêt à davantage mesurer l'impact de l'action sur les représentations des chercheurs d'emploi et sur leur parcours professionnel. Une structure en particulier a mentionné sa volonté de mesurer l'impact du rallye sur le retour à l'emploi des chercheurs d'emploi. L'objectif n'est pas de détourner le sens du rallye en lui assignant un objectif de retour à l'emploi mais d'inscrire le rallye pour l'emploi dans une action plus globale d'insertion professionnelle basée sur la médiation à l'entreprise (exemple : les participants nouvellement accueillis dans la structure seraient accompagnés pendant environ 3 semaines, puis participeraient à un rallye pour l'emploi et se verraient proposer ensuite un accompagnement intensif vers l'entreprise durant un mois).

### **De l'impact sur les structures essaimées**

Les structures essaimées ont réussi sans difficultés à mobiliser leurs équipes en interne, que ce soit au sein de leur structure propre en ce qui concerne les MIFE ou au sein de leurs réseaux en ce qui concerne les réseaux d'insertion par l'activité économique.

Les équipes ont pu être suffisamment formées sur la base des supports transmis lors de la formation-action et du guide méthodologique transmis suite à cette dernière.

Les structures essaimées ont déjà fait remarquer l'incidence de l'action sur le renforcement de leur partenariat. Si l'impact réel du rallye pour l'emploi sur la structure organisatrice n'est pas mesurable à ce stade, nous notons que les structures essaimées et en particulier les réseaux d'insertion par l'activité économique attendent que ce premier résultat ait une incidence plus durable sur l'image de leur structure, la représentation des structures d'insertion par l'activité économique par les entreprises, et son ancrage territorial.

### III. Conclusion

Les structures essaimées ont estimé avoir été suffisamment outillées par la formation-actions et les supports méthodologiques transmis par l'équipe du réseau des CREPI et de l'Accélérateur d'innovation sociale. Par ailleurs elles ont estimé avoir su utiliser ces outils pour relayer la formation à leurs équipes en interne.

Les structures ayant déjà organisé un rallye pour l'emploi ont toutes mentionné leur envie d'en organiser de nouveaux dans les années à venir. Nous pouvons supposer que l'essaimage continuera ainsi à produire des résultats et à associer les acteurs des territoires, structures publiques, chercheurs d'emploi et entreprises, autour d'un projet commun.

---

*« Nous voulons profiter de l'envie de coopérer qui a découlé de ce premier rallye, de l'ambiance très positive de l'événement, pour mener de nouvelles actions en lien avec les entreprises et les acteurs de l'insertion. Nous avons hâte de voir en quoi la façon d'approcher les entreprises va se traduire dans la suite de nos actions ! »*

**Yolande Encinas, chargée de mission, Territoire Insertion 38**

---

Le rallye pour l'emploi étant un événement annuel, il pourrait devenir au fil des années un véritable projet de territoire qui rassemble tous les ans les chercheurs d'emploi, les structures qui les accompagnent et les employeurs locaux. Plusieurs enjeux doivent néanmoins intervenir pour soutenir cette dynamique :

- L'animation du collectif des « structures organisatrices de rallyes » permettrait de capitaliser sur les expériences et sur les pratiques innovantes de chacun et ainsi d'assurer l'amélioration continue de cette démarche. Un répertoire de supports ludiques et le partage des outils développés à cette fin pourrait permettre à chacune de contribuer et à toutes de gagner du temps.
- La communication autour des rallyes pour l'emploi. Penser une communication nationale (site internet dédié, modèle de supports de communication, etc.) faciliterait la mobilisation des entreprises et acteurs publics locaux tout en réduisant le temps passé par les structures sur cet aspect.
- L'analyse des rallyes pour l'emploi. Les structures interrogées dans le cadre de ce bilan nous ont en effet fait part de l'intérêt de penser une méthode permettant d'objectiver l'impact du rallye pour l'emploi sur les parcours professionnels des personnes et sur les représentations qu'ont les entreprises des personnes en recherche d'emploi.

Ces différents enjeux ne peuvent être pris en compte individuellement par chacune des structures. Une réponse doit être pensée au niveau du collectif. Cela fait parfaitement écho aux ambitions du réseau des CREPI. Ce dernier s'est en effet engagé dans cet essaimage en comprenant l'intérêt de penser l'implication des structures essaimées au sein de son propre réseau. Notre expérience de l'essaimage d'innovations sociales montre à quel point le portage par un acteur fédérateur d'un réseau d'essaimés est essentiel à la pérennisation de la dynamique enclenchée par la phase d'appropriation. L'animation suppose de déployer des outils numériques et d'organiser des temps de rencontre propices aux échanges.

La capacité qu'à l'action des rallyes pour l'emploi d'impliquer les acteurs d'horizons différents, et notamment les entreprises, autour des enjeux de l'insertion sociale et professionnelle est en accord avec les stratégies locales et nationales. La mobilisation des entreprises est notamment l'un des axes portés dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Les bons retours des entreprises engagées dans l'action, transmis par les structures essaimées, tendent à montrer que les rallyes sont un support gagnant-gagnant de partenariat entre les acteurs de l'insertion et les entreprises.

# Annexes

## 1. Grille de l'échelle de fidélité au modèle

Principes d'action	0	1	2	3	4	Non évaluable à ce stade
<b>Respect des objectifs attachés au Rallye</b>						
Permettre une découverte mutuelle entre entreprises et chercheurs d'emploi						
Remobilisation professionnelle des demandeurs d'emploi						
Amorcer la constitution d'un réseau pour les chercheurs d'emploi						
Action comme un projet de territoire (engagement de plusieurs représentants d'entreprise, acteurs du service public de l'emploi, acteurs du champ de la formation et institutionnels locaux)						
<b>Respect du format du Rallye</b>						
Organisé sur deux ou trois jours consécutifs						
Entre un jour et demi et deux jours consacrés aux visites d'entreprises						
Un temps d'une journée ou d'une demi-journée réservé à des retours d'expériences						
Organisation d'un temps de clôture						
<b>Respect des critères de choix des entreprises visitées lors du Rallye</b>						
Représentation d'une pluralité de secteurs d'activité						
<b>Respect des "chiffres clefs" du Rallye</b>						
Avoir entre 15 et 30 participants						
Former des équipes de 3 à 8 personnes						
Déplacement de chaque équipe dans le même véhicule						
Chaque participant visitent entre 6 et 8 entreprises						
<b>Respect du public cible du Rallye</b>						
Doi concerner des personnes en recherche d'emploi						
Mixité des participants (âge, genre et secteur professionnel différents)						
<b>Respect des conditions de communication sur le Rallye</b>						
Utiliser le nom et le logo des Rallyes						
<b>Respect de l'attendu en termes de bilan du Rallye</b>						
Faire un retour à la Fédération des CREPI sur le nombre et les caractéristiques des rallyes menés						
Pour le 1er rallye organisé, faire le même retour à l'Ansa						
S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue au participants aux rencontres du Réseau						

## 2. Outils de communication élaborés par les structures essaimées

# Les MIFE investies dans l'organisation de Rallye pour l'Emploi dans les territoires

PUBLIÉ 9 AVRIL 2019 VALERIEVEYRENC



 La Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi de l'Ardèche, en partenariat avec le réseau des CREPI, organise pour la première fois en Ardèche 

un Rallye pour l'Emploi le **11, 12 et 13 juin 2019**

Le Rallye propose à une 15 aine de personnes, hommes ou femmes, de parcours professionnels différents, tous en recherche d'emploi d'aller à la rencontre d'entreprises du territoire. Pendant deux jours, les participant.e.s, répartie.s par petites équipes et guidé.e.s par une accompagnateur.rice, sillonneront le territoire du Bassin d'Aubenas afin de visiter des entreprises de tout secteur d'activité et de toute taille.

Cette action a pour objectifs de :

- créer une dynamique territoriale autour de l'emploi
- permettre à des demandeur.e.s d'emploi de découvrir le tissu économique local en ayant une meilleure connaissance des besoins et des attentes des employeur.e.s,
- confronter des projets professionnels ou pistes de reconversion aux réalités du marché de l'emploi,
- redynamiser la recherche d'emploi et aider à sortir de l'isolement,
- permettre aux entreprises de faire la promotion de leurs métiers et activités.

Cet évènement se clôturera par un cocktail en présence des parties prenantes, des élu.e.s, des entreprises partenaires et des participant.e.s le **13 juin** au Pôle de service d'Aubenas.

***Et ça marche ! En 2017 une quinzaine de rallyes ont été organisés en France 55 % des participants ont trouvé une solution professionnelle dans les 6 mois.***

*Partenariat :*  
Pôle Emploi – Cap Emploi – CFPPA du Pradel – Chambre d'Agriculture – Territoire et Compétences (MDEF Ardèche Méridionale) – GRETA Vivarais Provence – Adecco – Pépinière d'entreprises L'Espéidou – Groupement d'Employeurs Sud Ardèche – Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche – OPCA FAFIH

**Une 15 aine d'entreprises engagées dans cette action** (nous publierons prochainement la liste)

Cette action est soutenue par : la DIRECCTE de l'Ardèche – le Conseil Départemental de l'Ardèche – la Ville d'Aubenas – la Communauté Bassin d'Aubenas – La Région Auvergne Rhône Alpes

Pour toutes informations : Tél : 04 75 93 31 70 – Courriel : Elise Besson



La Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi **MIFE Haute-Savoie**, en partenariat avec le réseau des CREPI, organise pour la première fois en Haute-Savoie un :

## RALLYE POUR L'EMPLOI

*Les 6 et 7 novembre 2018*

☛ *Au bénéfice de 15 personnes, hommes/femmes, de tout âge, de parcours professionnels différents, tous en recherche d'emploi et habitant sur le territoire Arve Faucigny.*

Fondée sur la visite d'entreprises, de structures de tailles et d'activités variées et sur un encadrement permanent des équipes en charge du rallye, cette action a pour objectifs de :

- ☛ créer une **dynamique territoriale** autour de l'emploi
- ☛ permettre à des demandeurs d'emploi de **découvrir le tissu économique local** en ayant une meilleure connaissance des besoins et des attentes des employeurs
- ☛ **confronter des projets** professionnels ou pistes de reconversion aux réalités du marché de l'emploi
- ☛ **redynamiser** la recherche d'emploi et aider à sortir de l'isolement
- ☛ permettre aux entreprises de **faire la promotion de leurs métiers** et activités

Cet événement se clôturera par un cocktail en présence des partenaires, des élus, des entrepreneurs et des participants :

*le 13 novembre 2018, au forum des lacs à Thyez, avec le soutien de la ville*



En 2017 une quinzaine de rallyes ont été organisés en France ☛ 55 % des participants ont trouvé une solution professionnelle dans les 6 mois.

Vous **pouvez devenir partenaire** de cet événement et agir pour l'emploi :

- ☛ en ouvrant les portes de votre entreprise (1h de visite),
- ☛ en offrant des lots (le rallye est une action ludique intégrant des jeux et récompenses),
- ☛ en faisant un don financier (pouvant vous faire bénéficier d'un avantage fiscal)
- ☛ par du mécénat de compétences (mise à disposition de personnel pour véhiculer les participants)

**POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES, CONTACTEZ CAROLINE GADESAUDE**

MIFE 74 : 3, Rue Léon Rey Grange, Meythet - 74960 ANNECY  
04 50 23 92 66 [c.gadesaude@mife74.org](mailto:c.gadesaude@mife74.org)

**Vous recherchez un emploi  
et souhaitez découvrir les entreprises,  
métiers et chefs d'entreprises ?**

**LE RALLYE EST FAIT POUR VOUS !!!**



Venez participer au

**RALLYE POUR L'EMPLOI**

**Information Collective**

**Le Lundi 8 Avril 2019**

**à la Mission Locale du Roannais**

**à 10h00**

plus d'informations auprès de Karine Agnel Et Agnès Coppéré  
Mission Locale du Roannais - 4 rue Molière à Roanne - Tél : 04 77 68 42 88

